

## Journée de mobilisation jeudi 21 janvier pour l'extension du Ségur de la Santé



Journée de mobilisation jeudi 21 janvier pour l'extension du Ségur de la Santé

### Journée de mobilisation jeudi 21 janvier pour l'extension du Ségur de la Santé

Rassemblement à 9h45 au Centre Hospitalisé du Gers (rue Michelet) pour un départ en manifestation en haute ville.

Appel de mobilisation et de grève dans les établissements du sanitaire, du médico-social, du social, des secteurs publics et privé, des professionnels salarié.e.s de l'aide à la personne, des exclu.es du Ségur de la Santé, retraité.e.s et usagers...

#### Les professionnel.le.s de la santé sont à bout, totalement épuisés

- Par un manque d'effectifs qui génère un surcroît de travail
- Par le rythme de travail : l'amplitude ainsi que les temps morts dans le planning
- Par le changement de planning, les remplacements de dernière minute
- Par le glissement de tâches et des transferts de compétence
- par la progression des accidents de travail, des maladies professionnelles et des troubles musculo-squelettiques
- Par le manque d'attractivité du métier et la pénibilité de ces professions

#### Les revendications portent sur :

- La prise en charge totale des frais kilométriques
- L'accès à des formations qualifiantes puis une évolution de carrière
- L'amélioration immédiate des rémunérations dans le cadre des statuts de la fonction publique hospitalière, territoriale et des conventions collectives
- L'amélioration des conditions de travail

Christophe Bucovec (CGT Santé) souligne : « On demande l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir de l'hôpital public et du médico-social, une demande de 200 000 postes dans les Ehpad (vu les hausses de décès suite au manque de personnels), et 100 000 pour la santé. Le syndicat s'oppose également à une campagne de formation à l'intention des ASH. Après 70 h de mise à niveau, ces personnels des Ehpad et Saad se verraient confier les mêmes tâches que les aides-soignants, sans revalorisation salariale. un démantèlement du diplôme d'aide soignant. Les agents territoriaux du secteur médico-social réclament 10 % de revalorisation salariale, 10 % de recrutement supplémentaire, avec une politique de titularisation, et 10 % de réduction du temps de travail, soit le passage aux 32 h hebdomadaires. »

Les professionnels.le.s du secteur de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile continuent de remplir leurs missions auprès des usagers mais sont épuisés par leur conditions de travail et désabusés par le manque de reconnaissance de la hiérarchie.

Texte et photo de Olivier Rittaud